



O.N.G. à statut consultatif spécial auprès du
Conseil Economique et Social des Nations Unies

GWP/ PNE BÉNIN

ACTION- Plus

PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU BÉNIN
POINT FOCAL ATLANTIQUE LITTORAL

SEANCE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION LE 02 FEVRIER 2007

Le 02 Février 2007, le site du village Houakpè-daho dans la commune de Ouidah a été le théâtre des manifestations marquant la journée mondiale des Zones Humides au Bénin. Sous la responsabilité des ONG **ECO-ECOLO** et **ACTION Plus**, le forum biodiversité avec la collaboration du Partenariat National de l'eau **PNE** du Bénin et du secrétariat de la Convention de Ramsar une séance d'information et de sensibilisation sur le thème : « LES ZONES HUMIDES ET LA PECHE » a été organisée en vue de sensibiliser les communautés riveraines de la zone de mangrove du sud Bénin sur l'importance de ces zones et la nécessité d'une gestion rationnelle des ressources.

Rappelons que pour l'organisation des manifestations, les ONG **ECO-ECOLO** et **ACTION Plus** membre du point focal des départements de l'Atlantique Littoral du PNE ont reçu de la documentation spécialement conçue à cet effet auprès de la convention et ont bénéficié d'un appui financier du Partenariat National de l'Eau PNE du Bénin qui est un maillon du Partenariat Mondial de l'Eau chargé de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau GIRE au Bénin.

L'ouverture de la séance a été marquée par les mots de bienvenue respectifs du chef village de Houakpè-daho, celui de Djegbadji représentant le chef d'Arrondissement de Djegbadji et de celle de la Directrice exécutive de l'ONG **ECO-ECOLO**.

Deux temps forts ont marqué la séance qui a connu la participation d'un public composé de communautés riveraines d'une dizaine de localités, les membres du Forum Biodiversité, les membres du PNE Bénin, les cadres de la Direction des Pêches, du Programme d'Appui à la promotion et au développement de la pêche artisanale PADPPA et d'autres services techniques du Bénin :

- Communication suivi de débat autour du thème : « LES ZONES HUMIDES ET LA PECHE »
- Reboisement symbolique des berges du village Seïgbé dans la commune de Ouidah.

Ces activités ont été relayées par une émission radiophonique interactive autour de la même thématique sur les ondes de Radio GBETIN dans la ville de Ouidah.

La communication sur la thématique « LES ZONES HUMIDES ET LA PECHE » a été présentée par Monsieur DEHY Lucien un cadre de la Direction des Pêches du Bénin qui après avoir rappelé la définition, les fonction et valeurs des zones humides a analysé la situation de la production halieutique et l'évolution des importations au Bénin. Les ressources halieutiques ne font que s'amenuiser augmentant ainsi le taux d'importation de poissons source importante de protéine. Les causes d'une telle situation sont liées à la mauvaise gestion des cours d'eau notamment l'utilisation d'engins prohibés de pêche, la coupe abusive du bois de mangrove etc...

Quelques actions ont été proposées en vue d'une gestion rationnelle des cours d'eau pour les générations futures:

- élaboration par les acteurs d'une charte de responsabilités
- élaboration d'un code de conduite locale pour une pêche responsable
- recherche d'alternatives (pisciculture, ostréiculture, maraîchage, élevage etc..)
- assainissement des zones humides par les infrastructures communautaires
- utilisation d'engins réglementaires de pêche

Ont suivi les interventions de Arsène d'Almeida, cadre de la Direction des Pêches, de Crespin AFOMASSE, cadre du PADPPA et celles du Responsable du Centre pour la Promotion Agricole RCPA de la commune de Ouidah, Lucien Djekinnou qui ont apporté leur contribution en exhortant les communautés à une bonne gestion des cours et plans d'eau.

L'occasion était donnée au cours du débat aux communautés qui après avoir remercié les organisateurs et loué l'initiative, ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis de l'état et leurs desiderata.

A entendre ces pêcheurs, ils sont en partie responsable de la situation à travers quelques mauvaises pratiques de gestion des cours d'eau mais l'état béninois est en grande partie responsable de toute la problématique liée à la dégradation des zones humides et à la pêche en asséchant les zones pour mettre en place des infrastructures telles que le pont de Godomey. L'installation de ces infrastructures crée ainsi une rupture entre les cours d'eau, un assèchement des zones humides supprimant ainsi les couloirs de migrations de certaines espèces de poisson et entraînant une perte importante et irréversible de la diversité biologique. De plus l'utilisation des engins prohibés de pêche est encouragée par certains cadres issus des villages riverains qui financent les activités de leurs proches. A cet effet, ils exhortent le gouvernement béninois à faire preuve de plus de vigilance vis-à-vis des activités de pêche et de gestion des cours et plans d'eau, créer des activités alternatives aux pêcheurs etc....

La séance de reboisement symbolique des berges qui a suivi la communication a également connu la participation de tous avec la promesse d'un suivi régulier de ces plantules mises en terre.

Un déjeuner a été offert à la fin des cérémonies.

La couverture médiatique des manifestations a été assurée par les radios GBETIN et WEKE, et GOLFE télévision.

Claudia AMEGANKPOE
Biologiste Environnement
Directrice Exécutive ECO-ECOLO

05BP9139 Cotonou BENIN
Tél :00229 97449101
Clameg2000@yahoo.fr
ecoecolo@yahoo.fr
www.ecoecolo.org

**QUELQUES IMAGES FORTES DES
MANIFESTATIONS DU 2 FEVRIER 2007**



De gauche à droite : Responsable ACTION Plus
ONG, Eco Ecolo, Communicateur de la Direction
des pêche et le chef quartier de Djegbadji



Animation en présence des dignitaires
des différentes localités riveraines de la
lagune côtière



Plantation des propagules de palétuvier par le
Représentant du Maire & les communautés



Plantation de propagules de palétuvier
par la Responsable de Eco Ecolo ONG



Pose de la plaque d'indication de la zone reboisée par les
Responsables de Eco Ecolo et ACTION Plus ONG en présence
du Représentant du Maire de la Commune de Ouidah